



Association Sainte Jeanne d'Arc de Poitiers

Bulletin n° 29

Pâques 2025

Cotisation annuelle 12 €

Secrétariat-trésorerie :

Laurent COGNY 5 bis rue Jean Jaurès -

Bât A- Appt 8 - 86000 POITIERS

association-sainte-jeanne- d-arc.

e-monsite.com

jeannedarcpoitiers@gmail.com

ÉDITORIAL : Mon Dieu, jusqu'où...

Telle aurait pu être la réflexion de Yolande d'Aragon, épouse de Louis II, duc d'Anjou, à l'abri des 18 tours hautes et formidables de son château d'Angers...

Protégeant son futur gendre, le comte de Ponthieu, bientôt Charles VII, des ambitions des Grands et de sa propre Mère, la tristement célèbre Isabeau de Bavière, elle voyait Bourguignons et Armagnacs semer la désolation dans le royaume de France et ce, sous le regard de convoitise de nos éternels amis, en la personne d'Henri V d'Angleterre...

Ce début de XV^e siècle, marqué par la cuisante défaite d'Azincourt, qui vit la fine fleur de la noblesse du France soit occise soit captive, restera comme l'une des périodes les plus sombres de notre histoire.

Et à n'en pas douter, d'aucuns de se demander jusqu'où l'horreur et l'abjection pouvaient encore aller. Des scènes de cannibalisme à Paris nous sont rapportées ! Les bouchers, tripiers, corroyeurs et autres séides du fameux Caboches ravageaient la capitale en faveur de Jean sans Peur.

Mais le futur Charles VII n'avait-il pas pour anges gardiens trois Jeanne : sa marraine Jeanne de Luxembourg, sa nourrice Jeanne Chamoisy et sa gouvernante Jeanne du Mesnil. Heureux présage s'il en est ou clin d'œil de la divine Providence ! Et ce, pour préparer au mieux l'arrivée de Celle qui sauvera le trône et le Roi !

Et nous, à la suite de Yolande, ne serions-nous pas tentés d'avoir cette pensée : Mais mon Dieu, jusqu'où ?

Nous subissons aussi les errances, voulues ou non, de notre Charles VI contemporain... Nos temps sont pour le moins terriblement troublés et le combat, déjà engagé, est, aux yeux du monde irrémédiablement perdu. Aux yeux du monde... tout est dit ! Comme il l'était au XV^e siècle et comme aujourd'hui !

A l'image de Notre Seigneur Jésus-Christ, la victoire se doit de passer par un chemin de croix ! Saint Paul nous encourage : « que le Dieu de l'espérance vous remplisse de toute joie et de toute paix dans la foi, pour que vous abondiez en espérance, par la puissance du Saint Esprit. » (Rom. 15/13)

Alors, en ces temps de Carême et dans ces moments de grands troubles, sachons fixer la Sainte Croix, qui, hier, symbole de souffrance, sera demain celui de notre éclatante victoire !

Joyeuses et saintes fêtes de Pâques.

LE MOT DE NOTRE AUMÔNIER :

Ce mois de mars, mois du Carême, nous achemine vers la fête de la Résurrection, mais il est aussi le mois consacré à saint Joseph dont la fête principale est le 19 mars.

Saint Joseph, s'il a bénéficié de privilèges extraordinaires, a été également un grand réprouvé.

Il a eu le privilège d'être l'époux de Marie, Mère du Sauveur, le père adoptif, le nourricier du Verbe fait chair et a vécu de longues années à Nazareth pendant lesquelles Jésus s'est consacré à lui et à la Très Sainte Vierge Marie, sa mère.

Mais ces privilèges ne doivent pas nous cacher un autre aspect de sa vie et de son âme. C'est en effet une leçon de foi et de courage qu'il nous a donné d'un bout à l'autre de son existence. Parce que cette existence toute entière s'est présentée comme une dure épreuve et c'est vrai, nous le constatons, lorsque Dieu entre dans nos vies, on dirait qu'il veut bouleverser notre tranquillité, changer notre bonheur en de nombreux désagréments.

Saint Joseph en est le cas exemplaire.

Sa fiancée devient Mère de Dieu : pour Joseph tragédie intime, son cœur est à la torture.

Naissance de Jésus : il faut partir immédiatement ; recensement, obéissance à la loi ; fatigues, inconfort sont au programme ; pas de place à l'hôtellerie ; Hérode veut faire mourir l'enfant : c'est lui qui l'emmène en Égypte sur l'ordre d'un ange. Une vie de réfugiés. Retour en Palestine. Réinstallation à Nazareth, travail difficile.

Voyages, désagréments, angoisses, ennuis et fatigues, voici en quelques mots la vie de saint Joseph au service de Dieu.

Malgré tout ce fut une vie pour lui incomparable et à travers toutes les souffrances un bonheur sans prix pour qui la foi a animé toute sa vie et cela valait tous les sacrifices.

Elle est un peu la nôtre sans prétention de notre part.

Nous devons prier, travailler, souffrir dans l'obscurité de la foi, sans bénéficier d'intervention visible de Dieu. Dieu reste le Dieu caché et éprouvant.

Un jour où sainte Thérèse d'Avila était accablée par les tracasseries et les soucis, Notre-Seigneur lui dit : « Ma fille c'est ainsi que je traite mes amis » ; et sainte Thérèse de lui répondre : « C'est sans doute pour cela que vous en avez si peu ».

Alors ne nous étonnons pas d'être éprouvés. Dieu est avec nous et nous sommes avec Lui.

Notre vie chrétienne doit être une amitié avec Dieu, mais elle passe par la croix.

Demandons à saint Joseph de vivre en union profonde avec Notre-Dame et Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce sera le meilleur moyen de mener une existence de service et de fidélité.

Bonne Fête de Pâques

Jeanne outragée : l'Action française à la rescousse

Première partie :

L'« affaire » Thalamas

Ce qu'on a appelé au début du XX^e siècle l'« affaire Thalamas » concerne les nombreuses manifestations organisées contre un certain Amédée Thalamas, professeur d'histoire au lycée Condorcet puis au lycée Charlemagne, qui s'était fait remarquer en 1904 par des propos scandaleux sur Jeanne d'Arc et qui mobilisa contre lui de nombreux étudiants ainsi que ceux qu'on appellera les « Camelots du roi », un réseau de militants qui se rattachaient au mouvement royaliste d'Action française animé par Charles Maurras¹. Pour le mouvement du nationalisme intégral, Jeanne d'Arc était une figure « naturelle » du patriotisme français, qu'il fût de tendance royaliste et catholique célébrant son œuvre de restauration spirituelle et politique, ou républicaine exaltant son œuvre d'unification nationale. Charles Maurras écrira en 1931 :

« Des profondeurs de la nature de la France, Jeanne d'Arc est sortie pour symboliser ce qui ne meurt pas et ne peut pas mourir dans les manières d'être de la Nation. Elle croyait à son curé, et elle en appelait au Pape. Elle savait le roi nécessaire au pays et, comme le roi doutait du pays et de lui-même, elle le contraignit à se connaître et à se montrer. Cette fille sublime recueillait dans son cœur toutes les voix anciennes et intimes du patriotisme et de la religion. Les murs de sa prison n'en étouffaient pas la musique, mais elle ajoutait qu'elle les entendrait bien mieux si elle était en quelque forêt.

« Jamais une âme humaine, jetée au fort de l'action, n'a entendu ni ne fait entendre avec une telle clarté la mélodie des idées-mères de son destin. Nous avons raison de dire qu'elle a été la Sainte de la Patrie ».

Tout récemment créés, les *Camelots du roi* venaient de se signaler par quelques initiatives heureuses notamment, le 21 novembre 1908, en perturbant une lecture-hommage dédiée à Émile Zola à l'Odéon. L'affaire Thalamas fut donc une des premières occasions pour l'Action française et ses Camelots de manifester leur attachement à l'héroïne française dont le procès en béatification était sur le point d'aboutir (elle sera béatifiée par Pie X le 11 avril 1909).

Qui était Thalamas ?

Né le 23 septembre 1867 à Paris, Amédée Thalamas est le fils d'un employé des Chemins de fer de l'Ouest.

Boursier externe au lycée de Versailles, il y fait de brillantes études. Prix d'excellence dans toutes ses classes secondaires, reçu aux deux baccalauréats avec, successivement, les mentions Bien et Très Bien, il échouera cependant aux épreuves d'entrée à l'École normale supérieure en 1887 et 1888. Il n'en sera pas moins reçu premier à l'agrégation d'histoire en 1892. Son état d'esprit est tout entier dans cet aveu : « *En réalité, mes amis et moi, nous obéissons, selon la règle de la franc-maçonnerie, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, à un besoin non d'ostentation et d'oppression, mais d'humanité désintéressée* ». Lancé en politique, il est élu le 13 mai 1900, au deuxième tour des élections municipales, à Amiens sur une « liste de concentration républicaine », ce qui n'est pas sans inquiéter certains parents d'élèves et même l'administration universitaire. En effet, Thalamas s'est forgé une fâcheuse réputation de provocateur, ayant une forte propension au scandale. Les rapports de l'inspection d'académie signalent sa « vantardise », sa « hâblerie », son « inconscience » et son « intempérance de langage ». On peut le croire, c'est l'académie qui le dit.

Le 14 novembre 1904, le député Georges Berry envoie au ministre de l'Instruction publique une lettre indiquant qu'un professeur d'histoire au lycée Charlemagne, Amédée Thalamas « aurait outragé en termes inqualifiables et devant ses élèves la mémoire de Jeanne d'Arc ». A un élève qui avait déclaré qu'« on ne pouvait ni expliquer ni comprendre Jeanne d'Arc si l'on n'y voyait pas un miracle », Thalamas avait répondu que « le miracle n'avait rien à faire avec l'histoire ». Au proviseur qui lui demandait des explications, il ajoutait : « J'ai résumé le rôle réel de Jeanne d'Arc en m'inspirant en particulier du récit de Seignobos dans *« Les scènes d'Histoire de France »*, précisant que Jeanne, étant « sujette dès son enfance à des hallucinations auditives, [elle] avait cru entendre des voix célestes lui ordonner d'aller faire sacrer le roi à Reims ».²

Le 18 novembre, vingt-cinq élèves de seconde B signent une déclaration reprenant les accusations contre Thalamas, et le 20 novembre, le recteur reçoit deux lettres de parents d'élèves condamnant le professeur. L'affaire prend de l'ampleur, s'offrant même un débat à la Chambre où le ministre de l'Instruction publique doit blâmer Thalamas, qui est muté au lycée Charlemagne, où il ne manquera pas de provoquer de nouveaux incidents.

² On pense à cette célèbre scène du film de Marcel Pagnol, *La femme du boulanger*, qui oppose l'instituteur au curé du village lequel lui reproche d'« avoir pris la responsabilité de déclarer devant les enfants que Jeanne, une petite bergère gardant ses moutons « crut entendre des voix ». À quoi l'institut, anticlérical déclaré, répond que précisément que, en l'occurrence, il n'avait pas pris de responsabilité, attendu qu'en 1429 il n'était pas sur place, ajoutant : « Il me semble me rappeler que lorsque Jeanne d'Arc, devant un tribunal présidé par l'évêque Cauchon, déclara qu'elle avait entendu des voix, ledit Cauchon la condamna à être brûlée vive, ce qui fut fait à Rouen sur une place du Marché, et comme malgré ses voix elle était combustible, la pauvre bergère en mourut ».

¹ Notons que la création courant octobre 1908 de la Fédération nationale des Camelots du roi, fondée par Maurice Pujo, est contemporaine de l'affaire Thalamas. Les Camelots y firent leurs premières armes ; et force est de reconnaître que ce fut globalement un succès.

L'Action française à la rescousse

En novembre 1908, on apprend que le conseil de la faculté des Lettres autorisait Thalamas à faire en Sorbonne, sans titre suffisant³, un cours libre de douze leçons sur *La pédagogie de l'histoire*. Les étudiants ne permirent pas ce nouveau scandale. Le 2 décembre à 5 heures, pour la première leçon, malgré la présence du doyen Croiset, Thalamas est accueilli à coups de sifflets, hué par la plupart des étudiants et ne peut prononcer un seul mot. Maxime Real del Sarte⁴ grimpe sur la chaire et, sans coup férir, lui administre une paire de claques. Finalement, Thalamas s'enfuit, sous un bombardement d'œufs pourris.

Les Camelots décidèrent alors d'exploiter leur victoire. Une nouvelle manifestation est organisée. Le journal *l'Action française* du lendemain raconte : « Une forte colonne se forme ; elle remonte la rue Saint-Jacques aux cris de "conspuez Thalamas !" Elle prend la rue Soufflot et descend le boulevard Saint-Michel. Au début au nombre d'environ trois cents, les manifestants sont maintenant un millier. Les passants sur les trottoirs, les voyageurs sur les tramways les acclament de tous côtés. Un cri sort de la colonne de manifestants : « à la statue de Jeanne d'Arc ! » Puis, la colonne s'engage boulevard Saint Germain, grossissant de minute en minute suivie par la police. Elle tourne dans la rue Saint Benoît ; mais la préfecture, ayant été avisée, a placé des barrages d'agents dans les voies qui permettent l'accès à la rive droite. Les manifestants rencontrent le premier barrage rue Jacob. Rejetés rue Bonaparte, ils aperçoivent à nouveau devant eux les forces de police. Mais le mot d'ordre est donné : il faut passer quand même ! Brusquement toute la colonne fonce sur le barrage. Les agents ne résistent pas à cet élan ; en un instant ils sont débordés, flottent dans la foule où ils essaient vainement d'opérer des arrestations. Tout le monde est passé.

La manifestation au complet arrive enfin aux Tuileries et à la place Rivoli. Là un nouveau cordon d'agents barre le chemin. Toute la colonne s'élançe. Les agents débordés ne peuvent empêcher les manifestants de se grouper autour de la statue. L'un d'eux y grimpe pour y déposer une gerbe de fleurs blanches ; un millier de voix poussent le cri de « Vive Jeanne d'Arc ! ». Une douzaine de manifestants sont arrêtés. Quelques-uns sont délivrés par les Camelots, puis la colonne remontant la rue des Pyramides, l'avenue de l'Opéra, débouche rue de La Chaussée-d'Antin où elle acclame le siège de *l'Action française*.

Le 9 décembre *l'Action française* a convoqué ses troupes à la Sorbonne où Thalamas comme tous les mercredis, essaie de faire son cours. Un fort cordon d'agents entoure l'amphithéâtre. À cinq heures, au cri de

« à bas Thalamas ! », trois mille étudiants montent à l'assaut. Les barrières d'agents sont emportées, les portes de l'amphithéâtre sont enfoncées, les amis du professeur expulsés. De nombreux manifestants sont arrêtés.

Le 16 décembre, troisième mercredi de Thalamas, la Sorbonne est fermée. Deux compagnies de la Garde et des centaines d'agents assurent sa défense. Les étudiants manifestent rue des Écoles. Maurice Pujo, qui est à leur tête est immédiatement arrêté. Rejetés du Quartier Latin, les étudiants passent sur la rive droite et se rendent, non à la statue de Jeanne d'Arc où des forces de police considérables les attendent, mais rue de la Chaussée-d'Antin, siège de *l'Action française*. La police accourt enfin. Cinquante-quatre arrestations sont opérées.

Thalamas, l'insulteur de Jeanne est rossé

Le cours de Thalamas devait avoir douze leçons. La première n'a pu avoir lieu et les autres ont été pour lui particulièrement éprouvantes. En fait de « cours libre » raconte Maurice Pujo, on n'en a jamais vu de plus fermé : une vingtaine de figurants, munis de cartes spéciales devant traverser pour s'y rendre six barrages policiers. D'ailleurs il n'y aura pas de douzième leçon, la onzième aura définitivement découragé Thalamas. En effet, les manifestants, étudiants et Camelots, par l'application d'astucieuses tactiques de diversion, parvenaient à chaque fois à déjouer les barrages policiers. Le 10 février, ayant détourné les forces de police hors du Quartier latin, ils parvinrent à pénétrer dans la Sorbonne, s'assirent silencieusement dans l'amphithéâtre où Thalamas donnait sa leçon. Tout le groupe de manifestants étant installé, Pujo se leva et cria d'une voix de stentor : « Taisez-vous Thalamas, vous êtes indigne de parler ici ! »

Sur ces mots, les Camelots se ruent vers la chaire, entraînant le reflux précipité de l'auditoire. Quant à Thalamas, il ramassa précipitamment ses papiers et s'enfuit à toutes jambes vers la porte de son cabinet. Mais, les Camelots ont déjà bondi vers l'estrade et lui barrent la route. Dix mains le saisissent et le couchent sur la chaire. Il dira plus tard au tribunal que tous les boutons et toutes les coutures de sa redingote étaient arrachés. Thalamas reçut assurément ce jour-là la plus mémorable fessée de sa vie.

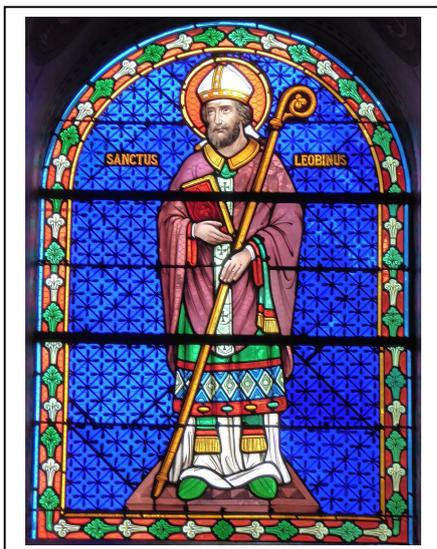
Le 23 février, les Camelots arrêtés dans la Faculté comparurent devant la onzième Chambre du Tribunal correctionnel qui prononça les peines suivantes : Maurice Pujo, trois mois de prison ; Lucien Martin, deux mois ; Pascal Le Quen d'Entreuse, Maurice d'Auvergne et Armand du Tertre, quinze jours ; Louis Sousportes, huit jours. Quatre jours plus tôt, pour les mêmes faits, Jean Dorange et Guy de Bouteiller avaient été condamnés l'un à quinze jours et l'autre à huit jours de prison. La victoire obtenue valait bien ce prix-là.

Jean-Baptiste Geffroy

La deuxième partie de cet article sera publiée dans notre prochain bulletin.

³ En effet, Thalamas, quoiqu'étant agrégé de l'université, n'a pas soutenu les thèses de rigueur, il n'est donc pas docteur ès lettres et ne peut prétendre à un enseignement magistral en faculté.

⁴ Qui fut le premier président de la Fédération nationale des Camelots du roi.



Vitrail de l'église Saint Lubin d'Arrou (Eure-et-Loir)

Un prélat d'origine poitevine bien méconnu !

Notre *Bulletin Sainte Jeanne d'Arc* s'est donné comme tâche d'aborder et faire connaître un certain nombre de phénomènes et personnages ayant trait au diocèse Poitiers et non uniquement consacrés à Sainte Jeanne. Aujourd'hui, je vous invite à découvrir la personnalité d'un prélat inattendu, peut-être même inconnu ou à tout le moins méconnu par beaucoup curieux et intéressant que son contenu se croise, en sens inverse, avec celui de notre cher cardinal Pie, treize siècles auparavant !

Ce mystérieux prélat porte le nom de **Saint Lubin** (en latin Leobinus) qui fut évêque de Chartres au VI^e siècle. Sa vie est connue en partie par la légende, mais surtout par François Giry qui fut au XVII^e siècle un prédicateur renommé (1635 – 1688) et un hagiographe réputé. Lubin est d'une origine modeste, fils de paysan, né près de Poitiers à la fin du V^e siècle. La légende rapporte qu'il gardait un troupeau de bœufs, quand il rencontra un moine à qui il demanda d'écrire les lettres de l'alphabet sur sa ceinture afin d'apprendre à les lire et les étudier. Sachant lire, il entra à l'abbaye de Ligugé (fondée en 361, par saint Martin, avec l'appui de saint Hilaire, l'évêque de Poitiers) dont il devint cellérier. Ce fut le point de départ d'une destinée très aventureuse. Au bout de huit années de vie monastique, il se rendit dans le Perche afin d'y rencontrer saint Avit, abbé du monastère installé à Châteaudun par le roi Clotaire. De là, il voulut gagner l'abbaye de Lérins (en Provence), mais croisa un moine qui le dissuada de s'y rendre. Il modifia sa route et se rendit à l'abbaye de L'Île-Barbe, à Lyon où il resta cinq ans. Puis, quittant le Lyonnais, il revint près de saint Avit et

vécut cinq ans dans la forêt de Montmirail, entre le Perche et le Maine.

À cette époque, l'évêque de Chartres se nommait Euthère qui connaissait la réputation de sainteté de Lubin, il le fit venir auprès de lui, l'ordonna diacre et l'établit abbé du monastère de Brou (à proximité de Châteaudun). Quand en 544, l'évêque de Chartres mourut, Lubin fut élu à sa place avec le consentement du roi Childebert. Il fut un évêque « attentif, bienveillant et charitable ». Perclus de maladie, pendant les sept dernières années de sa vie, il n'en poursuivit pas moins son activité épiscopale, participant au 5^e concile d'Orléans (28 octobre 549) et au 2^e concile de Paris (553). Il est mort le 14 mars 557 et fut inhumé dans l'église Saint-Martin-au Val de Chartres. Pendant les guerres de religions son tombeau fut profané et ses restes dispersés. Toutefois, son chef fut épargné et déposé dans l'église Saint-Nicolas de Blois.

Sa canonisation fut effectuée forte des très nombreux miracles qu'il effectua, consignés dans le *Bréviaire de Chartres*. Parmi ceux-ci, est signalé celui par lequel il mit fin, d'un seul signe de croix, à un violent incendie qui menaçait Paris. À ce propos, les traditions parisiennes racontent qu'une année, pour les fêtes de Pâques, il aurait remplacé l'évêque de Paris qui venait de mourir et que c'est en cette circonstance qu'il aurait éteint l'incendie.

Il est fêté à deux reprises dans l'année liturgique, l'une le 14 mars au martyrologe romain et l'autre, au diocèse de Chartres, le 13 septembre. Il est désigné comme le patron du diocèse de Chartres et la crypte intérieure de la cathédrale porte son nom. Il est aussi le patron de nombreux lieux de culte, dans l'Ouest de la France (Normandie, Bretagne, Île-de-France, Orléanais...).

Comment ne pas souligner les destins croisés de ces deux grands prélats, d'origine modeste (le père de Monseigneur Pie était cordonnier), dont l'un natif du Poitou pour devenir évêque de Chartres et le second (treize siècles plus tard), Chartrain d'origine, fut évêque à Poitiers et honoré de la pourpre cardinalice !

Jean Séchet

Forts du succès de l'an dernier, nous vous attendons, grands et petits au
déjeuner familial et amical
(repas tiré du sac)
Dimanche 18 mai 2025
à la salle des fêtes de Voulon

Renseignements auprès de Bruno Vernier
bruno.vernier7@orange.fr